

Le 5 février 2015

Distribution :

**Introduction de l'évaluation environnementale des programmes géophysiques, géochimiques, environnementaux et géotechniques entrepris par ExxonMobil Canada Ltée dans la partie est de la zone extracôtière de Terre-Neuve sur la période 2015-2024**

---

Le 2 février 2015, ExxonMobil Canada Ltée (ExxonMobil) a présenté à Canada-Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des hydrocarbures extracôtiers (l'Office) une description des programmes de levés géophysiques, géochimiques, environnementaux et géotechniques. L'Office a déterminé que le projet nécessitera une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b) de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador* et de l'alinéa 134(1)b) de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après dénommées les lois de mise en œuvre.

La description de projet ci-jointe décrit les activités proposées dans le cadre du programme. Un levé sismique est proposé pour l'année 2015 et des levés subséquents sont proposés pour les années suivantes jusqu'en 2024.

L'Office a déterminé que votre organisme est doté de spécialistes dans les domaines de l'environnement et de la pêche, qui sont nécessaires pour réaliser cette évaluation.

Le but de la présente lettre, en vertu des lois de mise en œuvre, est de désigner les ministères ou organismes qui possèdent l'expertise, de fixer un échéancier pour la détermination et d'obtenir des commentaires sur le document d'orientation préliminaire ci-joint.

**Choix du moment de l'évaluation**

C-TNLOHE demande que la détermination soit effectuée aussi rapidement que possible et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise	<b>Réponse d'ici le 20 février 2015</b>
Examen de l'ébauche d'EE	Réponse environ 6 semaines après réception du document
Examen de l'EE/l'addenda révisé, au besoin	Réponse environ 3 semaines après réception du document
Préparation de la détermination de l'EE	Trois semaines pour la réalisation (peut comprendre l'examen de l'EE/l'addenda définitif); comprend l'examen de l'ensemble des ébauches.

En vertu des lois de mise en œuvre, l'Office vous demande de réviser les renseignements ci-joints et de l'informer de votre détermination d'ici le **20 février 2015**. Si vous déterminez être en possession d'information ou de savoir de spécialistes ou d'experts, veuillez indiquer à l'Office la nature de l'information ou du savoir, ainsi que de la personne avec qui communiquer pour obtenir de l'aide d'ici le **20 février 2015**.

Si aucune réponse n'est reçue de votre part d'ici la date indiquée ci-dessus, l'Office présumera que votre ministère ou organisme n'est pas en possession d'information ou de savoir de spécialistes ou d'experts.

## **Espèces en péril – Article 79(1) Notification du ministre compétent**

En vertu du paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), l'Office informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes de l'annexe 1 se trouvent probablement dans la zone du projet au sein du territoire de compétence de l'Office. Une détermination de la probabilité des effets négatifs sur ces espèces sera entreprise pendant le processus de détermination.

- Espèces en voie de disparition : Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)  
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)  
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*)  
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)  
Requin blanc (*Carcharodon carcharias*)
  
- Espèces menacées : Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)  
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)
  
- Espèces préoccupantes : Loup atlantique (*Anarhichas lupus*)  
Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*)  
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur la pièce jointe ou souhaitez discuter des sujets abordés ci-dessus, vous pouvez communiquer avec moi au 709-778-1431 ou par courriel à <dhicks@cnlopb.ca>.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Copie originale signée par Darren Hicks*

Darren Hicks  
Analyste environnemental

Pièces jointes

c. c. D. Burley  
E. Young

**LISTE D'ENVOI :**

M <sup>me</sup> Maureen Murphy Rustad One Ocean a/s de la réception du Marine Institute – rez-de-chaussée 115, chemin Ridge BP 4920 St. John's (T.-N.-L) A1C 5R3	M. Jòhan Joensen Fish, Food and Allied Workers Union B.P. 10 368, avenue Hamilton St. John's (T.-N.-L.) A1C 5H5
M. Rick Ellis Ocean Choice International 1315, chemin Topsail B.P. 8190 Succursale A St. John's (T.-N.-L) A1B 3N4	M. Derek Butler Association of Seafood Producers Bureau 103 Centre Baine Johnston 10, place Fort William St. John's (T.-N.-L.) A1C 1K4